

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS (HAUTE-SAVOIE)**

**SEANCE DU JEUDI 6 NOVEMBRE 2025**

Envoyé en préfecture le 12/11/2025  
Reçu en préfecture le 12/11/2025  
Publié le 12/11/25  
ID : 074-217400795-20251106-2025\_031\_DE-DE

Séance du jeudi 6 novembre 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Les Clefs, dûment convoqué le vendredi 31 octobre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20h05, en mairie, sous la présidence de M. BRIAND Sébastien, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 10

Nombre de votants : 10 + 3 pouvoirs

Présents (10) : Mesdames CORBINEAU Elodie ; DA RUGNA Roselyne ; POYET-MOREUL Evelyne ; HARZO Marie ; MEILLIER Claire ;  
Messieurs BRIAND Sébastien ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; ALBANEL Xavier ; BASTARD-ROSSET Benoît ;  
BIBOLLET Maxime

Absent (1) : M. CREDOZ Pierre

Pouvoirs (3) : Mme BULEUX Nathalie donne pouvoir à M. BRIAND Sébastien

M. LAMBERSENS Dominique donne pouvoir à M. ALBANEL Xavier

Mme ALEXANDRE MEYZIE Florence donne pouvoir à Mme MEILLIER Claire

Secrétaire de séance : Mme Marie HARZO

**DELIBERATION  
N°2025-031**

**MANDAT SPECIAL POUR LA PARTICIPATION D'ELUS AU  
CONGRES DES MAIRES A PARIS DU 18 AU 20 NOVEMBRE 2025**

Le Maire informe le conseil qu'une délégation de la Commune de Les Clefs doit se rendre à Paris pour participer au 107ème Congrès des Maires du 18 au 20 novembre 2025. Cette manifestation est organisée chaque année.

Le Maire rappelle que le mandat spécial correspond à une mission qui doit être accomplie dans l'intérêt de la commune par un ou plusieurs membres du conseil municipal et avec l'autorisation de celui-ci.

La notion de mandat spécial exclut toutes les activités courantes de l'élu et doit correspondre à une opération déterminée de façon précise quant à son objet et limitée dans la durée. Le mandat spécial doit entraîner des déplacements inhabituels.

Sept élus participeront au 107<sup>ème</sup> congrès des maires : M. BRIAND Sébastien, le maire ; Mme BULEUX Nathalie, 1ère adjointe ; Mme CORBINEAU Elodie, 3ème adjointe ; M. Xavier ALBANEL, conseiller municipal, M. LAMBERSENS Dominique, conseiller municipal ; Mme POYET-MOREUL Evelyne, conseillère municipale, Mme DA RUGNA Roselyne, conseillère municipale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONFERE** le caractère de mandat spécial au déplacement au 107<sup>ème</sup> congrès des maires à Paris du 18 au 20 novembre 2025 de M. BRIAND Sébastien, le maire ; Mme BULEUX Nathalie, 1ère Adjointe ; Mme CORBINEAU Elodie, 3ème Adjointe ; M. Xavier ALBANEL, conseiller municipal, M. LAMBERSENS Dominique, conseiller municipal ; Mme POYET-MOREUL Evelyne, conseillère municipale, Mme DA RUGNA Roselyne, conseillère municipale.
- **DECIDE** de procéder à la prise en charge des frais liés à ce mandat spécial par paiement direct auprès des fournisseurs ou par remboursement à posteriori des frais avancés sur présentation de justificatifs ;

- **PRECISE** que les dépenses concernent les frais de transport, en prenant soin de choisir les modes de déplacement disponibles les moins onéreux, les frais d'hébergement et de restauration.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,  
Marie HARZO

A handwritten signature in black ink, appearing to read "MH".

Envoyé en préfecture le 12/11/2025  
Reçu en préfecture le 12/11/2025  
Publié le 12/11/2025  
ID : 074-217400795-20251106-2025\_031\_DE-DE